

ANNEXE I TARIFS 2022

TARIFICATION ELEVES - TARIFS DE RESTAURATION ET D'INTERNAT	
PRESTATION	ENCADREMENT 2022
forfait DP 2 jours	actualisation du tarif dans le respect des tarifs plancher de 254€ et plafond de 295€
forfait DP 3 jours	actualisation du tarif dans le respect des tarifs plancher de 374€ et plafond de 431€
forfait DP 4 jours	actualisation du tarif dans le respect des tarifs plancher de 488€ et plafond de 536€
forfait DP 5 jours	actualisation du tarif dans le respect des tarifs plancher de 580€ et plafond de 623€
Offre ticket unique élèves, apprentis et stagiaires de la FC *	actualisation du tarif "ticket unique" dans le respect des tarifs plancher de 3,60€ et plafond de 4,20€
forfait Internat 4 nuits	actualisation du tarif dans le respect des tarifs plancher de 1 430€ et plafond de 1 682€
forfait Internat 5 nuits	actualisation du tarif dans le respect des tarifs plancher de 1 639€ et plafond de 1 780€
forfait Internat post bac	actualisation du tarif dans le respect des tarifs plancher de 1 700€ et plafond de 3 100€

* stagiaires de la formation continue et de la formation professionnelle sanitaire et sociale

Les lycées offrant uniquement la prestation au ticket sont invités à proposer un forfait de 3 jours afin de ne pas évincer du dispositif d'aide aux élèves boursiers, les élèves ne comptabilisant pas un nombre suffisant de repas malgré eux (absence pour maladie, périodes de formation...)

COMMENSAUX	
INM ≤ 360 et contrats aidés et ARL tous indices confondus Lycée d'origine ou d'accueil Commensaux de droit personnels Région et personnels Etat Actualisation des tarifs 2022	Actualisation des tarifs 2022 : minimum 2,60 € - plafond 3,70€
INM de 361 à 450	4,40 €
INM de 451 à 658	5,20 €
INM > 658	6,90 €
HOTE DE PASSAGE communauté éducative	7,80 €

AUTRES TARIFS	
PETIT DEJEUNER communauté éducative	1,30 €
NUITEE ELEVE	5,50 €
NUITEE COMMUNAUTE EDUCATIVE	7,70 €
NUITEES EXCEPTIONNELLES (accueil de groupes avec petits-déjeuners-hébergement d'été)	tarifs selon convention 7,70 € minimum
REPAS EXCEPTIONNELS - Communauté éducative	tarifs selon convention et/ou coût complet 15€ minimum

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TAUX 2022
PARTICIPATION AUX CHARGES COMMUNES	
- sur la demi-pension	15%
- sur l'internat	35%
- sur les commensaux	15%
CUISINES CENTRALES	7,5% pour DP et commensaux et 13% pour internes
CUISINES SATELLITES	7,5% pour DP et commensaux et 22% pour internes
VERSEMENT AU TITRE DU F.C.S.H.	1,25%
VERSEMENT AU TITRE DU FRRPI	19%